Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 974-219740222-20240408-01_20240408-DE

EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2024

Affaire n° 01-20240408 — **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 24 février 2024**

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

10 avril 2024

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25

Date de convocation

le 26 mars 2024

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 41
- représentés : 7
- absent : 1

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril à seize heures dix-sept minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :
André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Albert Gastrin, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Martine Corré, Serge Sautron, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Allan Amony, Nadège Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard

Étaient représentés :
Bernard Picardo par Jacquet Hoarau, Marie Héléna Genna-Payet par Liliane Abmon, Jean-Pierre Georger par Marie-Lise Blas, Véronique Fontaine par Evelyne Robert, Jean-Philippe Smith par Doris Técher, Jean-Yves Félix par Gilles Henriot, Nathalie Fontaine par Monique Bénard

Était absente :
Anissa Locate

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 974-219740222-20240408-01_20240408-DE

Affaire n° 01-20240408 **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 24 février 2024**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport n° 01-20240408 présenté au Conseil municipal du 8 avril 2024,

Considérant la séance du Conseil municipal du samedi 24 février 2024,

Le Conseil municipal,
réuni le lundi 8 avril 2024 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions)

Article unique le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du :
- samedi 24 février 2024.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Laurence MONDON
Date de signature : 16/04/2024
Qualité : 2ème Adjointe

Par délégation de fonction,

Signé électroniquement par : Jacquet HOARAU
Date de signature : 18/04/2024
Qualité : Premier Adjoint au maire